

**Mairie**  
**A l'attention de Monsieur le Maire**  
Place Roger Chauveau  
77550 LISSY

le 7 avril 2021

**Objet :** Avis sur PLU – Zones humides et Biodiversité

Monsieur le Maire,

Consultés par les services de l'État, nous avons étudié votre projet de PLU au sujet de la prise en compte des zones humides et de la biodiversité.

Nous avons noté avec grand intérêt que votre commune a préservé sa zone humide en lui associant un zonage et un règlement spécifiques. Le règlement du PLU prévoit également plusieurs dispositions favorables à la biodiversité (espèces invasives interdites, passage de la petite faune, haie variée et locale...). Les mares, dont l'existence a été vérifiée sur site, ont également fait l'objet d'une protection.

Nous tenons à vous faire part de nos compliments pour ces initiatives contribuant à la sauvegarde de ces milieux fragiles.

Nous émettons cependant une observation qui ne remet pas en cause votre projet de PLU.

Ainsi, il est noté dans le rapport de présentation en page 68, que seule la première phase de l'étude du SAGE de l'Yerres relative aux zones humides a été réalisée. Or, la seconde phase de terrain a été faite en 2015. Il conviendrait d'actualiser l'information même si l'étude finale n'a pas mis en évidence de zones humides sur la partie de votre territoire concernée. Vous pouvez vous rapprocher de l'animatrice du SAGE pour plus de renseignements.

Aussi, nous émettons un avis favorable à votre projet de PLU.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en notre sincère respect.

Christophe PARISOT

Directeur

